

JUILLET-AOÛT 2016 - N°355



Ville de  
**Maule**  
www.maule.fr

# Maule

CONTACTS



<https://www.facebook.com/mairiedemaule>



**Fête Nationale**  
Mercredi 13 juillet 2016

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

# MAULE



## ET SA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### JUILLET

13

**Animation : Fête Nationale**

*Place de la salle des Fêtes - Maule*

### SEPTEMBRE

4

**Animation : Forum des associations**

*Salle des Fêtes - Maule*

10 au 18

**Exposition - Salon du Val de Mauldre**

*Salle des Fêtes - Maule*

11

**Animation - Brocante**

*Centre ville - Maule*

16&17

**Festival - Touméle**

*Salle des Fêtes - Maule*

18

**Animation - Anciens élèves des écoles publiques - barbecue**

*Champ de tir - Maule*

### OCTOBRE

9

**Animation - Comité de Jumelage - Marche de Marylou**

*Gymnase - Beynes*

30

**Sport - " Rando Maule"**

*Salle des Fêtes - Maule*

## Sommaire

Vie municipale	4
Dossier du mois	12
Culture	17
Vie Associative	20
Actualité	23
Sport	25
Vie économique	27
Emploi	28
Communauté de communes	30
Informations pratiques	31

### Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

#### Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

#### Rédaction, conception et réalisation :

Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN  
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

#### Impression :

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY 

#### Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

#### Photo de la couverture :

www.pixabay.com

#### Photos :

Jean TIPHAINE - Anne LANTA - Odette COSYNS - Marcel MOUQUET - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Catherine MIRAUCOURT - Nadine LEFEBVRE - Henriette GOMEZ - Comité de Jumelage - Chantal JANCEK - Service communication Mairie de MAULE - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com - www.toumele.org

#### Tirage :

2 800 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

*Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.*

 Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016, la Mauldre est sortie de son lit, causant des inondations dans bon nombre d'habitations et entreprises du centre de Maule et aux abords de notre rivière.

Intérieurs et jardins dévastés ont offert au matin du 1<sup>er</sup> juin un spectacle de désolation.

Aujourd'hui en France, on considère que plus de 2 millions de personnes sont vulnérables dans plus de 16000 communes soumises à des inondations.

Les prévisions météorologiques sont de plus en plus fiables, mais on ne peut malheureusement ni prévoir ni quantifier à l'avance une crue exceptionnelle, ni dans son ampleur, ni dans sa durée.

Le débit enregistré lors de cette nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin n'a pas été de beaucoup supérieur à celui de la crue que nous avons connue en l'an 2000 (26m<sup>3</sup>/s contre 28,5m<sup>3</sup>/s). Mais le niveau d'eau relevé, lui, a été nettement supérieur. De mémoire de Maulois, il faudrait remonter à 1940 pour entendre parler d'une telle crue.

Un mois après, beaucoup de questions restent en suspens : les assureurs n'ont pas fini leurs investigations, les intérieurs sont bien souvent toujours en l'état, les questions inhérentes à la pollution n'ont pas reçu toutes les réponses attendues. Beaucoup d'incertitudes subsistent et inquiètent.

Aujourd'hui, Maule tente tant bien que mal de panser ses plaies ; de nombreux Maulois ont tout perdu dans leurs habitations ou leurs entreprises, d'autres devront attendre des mois que l'humidité s'estompe.

Ce numéro spécial "inondations" va tenter de répondre à certaines de vos questions ; nous l'espérons...

Le Maire se joint à moi pour tirer un grand coup de chapeau à toutes les personnes qui sont venues en aide, d'une manière ou d'une autre, agents communaux ou volontaires de la première heure, aux sinistrés.

Merci à vous tous...

**Sidonie KARM**  
1<sup>ère</sup> adjointe au Maire,  
déléguée à la culture, aux fêtes  
et aux cérémonies



**CCGM PRO**  
Entreprises-Artisans-Commerçants-  
Professions libérales

Améliorez votre visibilité sur le territoire Gally Mauldre en figurant dans l'annuaire numérique économique intercommunal. Ecrire à [communication@cc-gallymauldre.fr](mailto:communication@cc-gallymauldre.fr)

[www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)

# VIE MUNICIPALE

CCAS



## CANICULE, FORTES CHALEURS

### ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Canicule et fortes chaleurs : agir pour prévenir les risques...

En période de canicule,  
il y a des risques pour ma santé,  
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.**

#### BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,  
je peux bénéficier d'un accompagnement  
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou  
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

#### ➔ Se protéger avant !

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.

Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

#### ➔ Se protéger pendant :

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap.

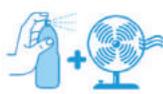
Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- ✓ boire régulièrement de l'eau,
- ✓ mouiller son corps et se ventiler,
- ✓ manger en quantité suffisante,
- ✓ éviter les efforts physiques,
- ✓ ne pas boire d'alcool,
- ✓ maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...),
- ✓ donner et prendre des nouvelles de ses proches.

En période de canicule,  
quels sont les bons gestes ?



JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



Je mouille  
mon corps et  
je me ventile



Je mange  
en quantité  
suffisante



J'évite les efforts  
physiques



Je ne bois pas  
d'alcool



Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour



Je donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches

#### ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,  
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.  
Si je prends des médicaments : je demande conseil  
à mon médecin ou à mon pharmacien.

Sylvie BIGAY  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux affaires sociales



EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) pour consulter la météo et la carte de vigilance  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

# VIE MUNICIPALE

## CRÈCHE FAMILIALE

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Maison Pierre Pecker, 1 Allée de Carnoustie, 78580 MAULE

## CCAS - COORDONNÉES

**Les lundis et jeudis de nos aînés de 12h00 à 17h30**

Avec déjeuner sur place: prix du repas 7.24€

Hors déjeuner, prix du goûter : 1.00 €

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

Nadine LEFEBVRE vous reçoit les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h00 à 17h00

Maison Pierre Pecker, 1 allée de Carnoustie.

CCAS ☎01 30 90 49 13

Fax: 01 30 90 78 02 ccas.maule@wanadoo.fr

**Assistants sociaux** sur rendez-vous :

☎ 01.34.57.03.40

## Cet été...

Le club des aînés sera fermé du 11 juillet au 21 juillet inclus.

La dernière semaine de juillet du 25 au 28, pas de repas, seulement des jeux l'après-midi.

A compter du 1<sup>er</sup> août jusqu'au 29 août, il prend ses quartiers d'été à l'école Coty. Il y aura repas et jeux, les lundis et jeudis comme d'habitude.

Le bureau du CCAS sera fermé du 11 juillet au 22 juillet inclus.

Les assistantes sociales peuvent être contactées au

☎01.34.57.03.40.

Portage de repas à domicile : pendant la fermeture du CCAS de Maule, vous pouvez contacter le CCAS de St Nom-la-Bretèche au 01.30.80.07.16.

## CCAS - PERSONNES ISOLÉES

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.

Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Maxandre ROHAT, né le 20 mai 2016

Emma GONÇALVES, née le 22 mai 2016

Paul GONÇALVES, né le 22 mai 2016

Néo CLAUSSE PIRMAN, né le 25 mai 2016

Alessio VAURS LAMBERT, né le 08 juin 2016

Benjamin DOS SANTOS-LOURENÇO, né le 12 juin 2016

Jaden SCHILTZ, né le 15 juin 2016

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

### MARIAGES

Hélène MATHIEU et Yan ENGEL, le 14 mai 2016

Salwa MOUTKANE et Éric MALEZE, le 28 mai 2016

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

### DÉCÈS :

Roland CIROUX, le 04 mai 2016 à l'âge de 88 ans

Christophe SERINET, le 07 mai 2016, à l'âge de 51 ans

Manuel TEIXEIRA, le 13 mai 2016, à l'âge de 77 ans

Claude REGIS, le 18 mai 2016, à l'âge de 83 ans

Thierry HUARD, le 26 mai 2016, à l'âge de 52 ans

Eliane DAYET-RENAULT Veuve CALVADOS, le 09 juin 2016, à l'âge de 74 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

## LA MUNICIPALITÉ VOUS ÉCOUTE



*La municipalité vous écoute*



**Samedi 18 juin**, un nouveau stand a fait son apparition sur le marché : autour d'un café, l'équipe municipale a voulu promouvoir une démarche de contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute des interrogations et des attentes des maulois, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures. **Prochain rendez vous le samedi 3 septembre pour aborder les sujets de rentrée !**

## CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

**Lundi 3 octobre à 20h30, salle du conseil**

## FERMERTURE MAIRIE

La mairie sera fermée

**les samedis du 16 juillet au 13 août 2016**

## ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants

**secteur 1 : 15 décembre 2016**

**secteur 2 : 16 décembre 2016**

## DÉCHETS VERTS

La période de la collecte des déchets verts :

→ tous les lundis du 4 avril au 19 décembre

**Distribution des sacs :**

→ les 21 et 24 septembre (9h à 11h30/15h à 17h)

# VIE MUNICIPALE

## CRÈCHE FAMILIALE

Mardi 7 juin 2016, grand beau temps !!!!

La crèche familiale est de sortie à Thoiry avec ses petits zèbres. Un vrai régal pour « nos » grands !!!

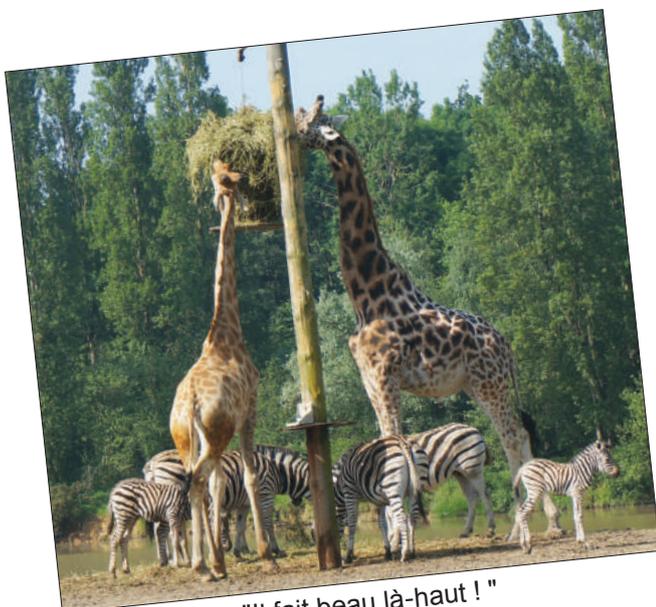
Véronique CHARRETIER et Francine THOMAS  
Directrices de la Crèche Familiale



*A table, avant la grande promenade !*



*Enfin le petit train arrive !*



*"Il fait beau là-haut !"*



*« je guette ma nourriture ! »*

# VIE MUNICIPALE

## CRÈCHE FAMILIALE



*Suivez-le guide !*



*"Mais c'est bambi !"*



*Je garde un oeil sur vous !*



*Caresse au bébé chèvre !*



*Promotion 2016 !*

**Sylvie BIGAY**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux affaires sociales



# VIE MUNICIPALE

## RETOUR SUR LE MOIS DE JUIN

"Goûter concert" pour les aînés avec le S'mauleband et l'ensemble tzigane de l'Ecole de musique dirigé par Pascal Trogoff.

Un grand merci à Pascal Trogoff et les musiciens de l'Ecole de Musique de Maule de nous avoir offert ce "goûter concert" qui a ravi nos aînés et enchanté tous ceux qui sont venus partager ce moment musical. Merci à tous ceux qui nous ont aidés, nous ont rejoints et accompagnés en poussant la chansonnette !



*Le charme de la Ferme du bout des Prés a enchanté nos aînés !*

Situé à Cernay-la-Ville, dans un cadre bucolique, nous avons pu profiter d'un bon repas avec des produits du terroir. Pour la digestion, et comme le temps le permettait ce jour-là, certains en ont profité pour se balader dans le parc de la ferme tandis que d'autres ont pu danser et écouter la splendide voix de l'animateur Tony Bastian. Merci à tous pour ce moment très agréable passé ensemble. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



M et Mme Gabriel MONTIGNE



# VIE MUNICIPALE

## RETOUR SUR LE MOIS DE JUIN

Exposition des travaux de l'école des beaux-arts, salle du Prieuré, les 11 et 12 juin



Samedi 18 juin, fête de la musique



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

Voici le point des travaux sur la commune avec les aménagements déjà réalisés et les projets de l'année 2016.



### ➤ BOULEVARD SAINT JACQUES (avril-mai 2016)

En partie haute du boulevard, les talus trop pentus ont été repris et un enrochement a été créé en partie basse.

L'équipe des espaces verts a effectué les plantations sur l'ensemble. Ces plantes et arbustes contribueront au maintien des sols.



### ➤ CHEMIN DE MONTAINVILLE (mai 2016)

Réfection de la chaussée avec la création de regard et reprise de l'assainissement.



### ➤ ECOLE COTY

#### ➤ TRAVAUX D'URGENCE (vacances de printemps 2016)

Lors des dernières vacances scolaires, des travaux de reprises ont été effectués sur la toiture et dans les chéneaux afin de neutraliser les fuites.

Les descentes pluviales intérieures ont été étanchées et repeintes.

En façade coté cour, les petits éclats superficiels des éléments en béton ont été purgés.

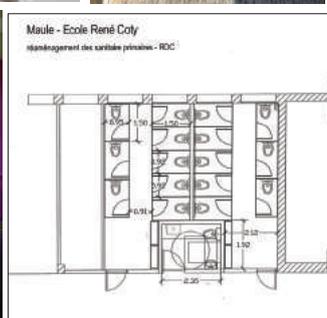
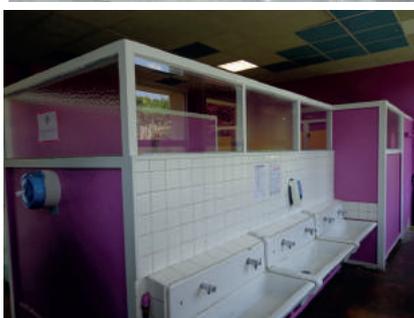
Après traitement curatif, des raccords en ciment à base de résine ont été mis en œuvre.

Les 23 vitrages en façade arrière, cassés par des jets de pierre depuis l'extérieur, ont été remplacés.



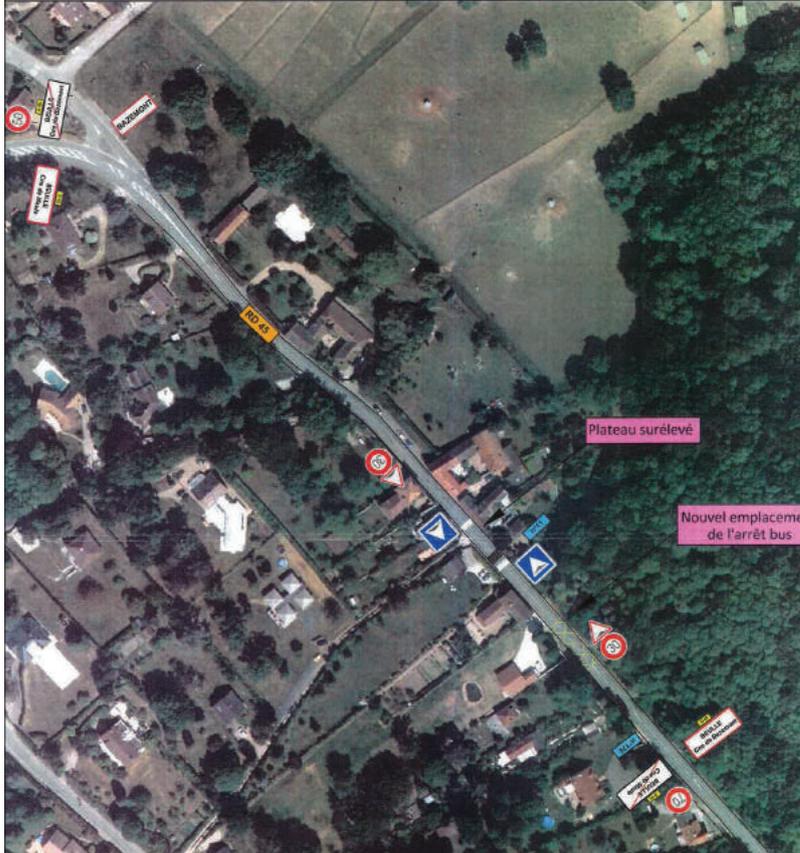
#### ➤ SANITAIRES PRIMAIRE DU RDC (juillet-aout 2016)

Ils vont être démolis et reconstruits à neuf suivant le projet de la future rénovation.



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX



Aménagement Hameau De Beulle  
(septembre-novembre 2016)

### ➤ AMENAGEMENT HAMEAU DE BEULLE (septembre-novembre 2016)

Ce hameau est situé sur les communes de BAZEMONT et de MAULE. Par conséquent, les deux communes ont travaillé en concertation avec le Conseil départemental.

Les rendez-vous et les études ont abouti au classement du hameau en Zone Agglomération et à la réalisation du projet d'aménagements sur le CD 45.

Ce projet consistera à la création d'un plateau surélevé avec passage piétons, de deux arrêts BUS aux normes PMR et d'une zone limitée à 30 Km/h.

Ces travaux seront exécutés en **octobre/novembre 2016**. Au préalable, en **septembre**, le Conseil départemental réalisera la reprise de la couche de roulement voirie sur une portion du CD 45 située entre BAZEMONT et HERBEVILLE.

### SALLE DES FETES (juillet-août 2016)

Construction d'une extension pour agrandissement du local de stockage.



### ÉCLAIRAGE PUBLIC (4<sup>ème</sup> trimestre 2016)

Ce dernier concernera les avenues de la Ferme, des Roses et des Dahlias ainsi que les rues du Bois et des Alouettes. Les nouveaux lampadaires seront équipés en bi-puissance.

**Philippe CHOLET**  
Adjoint au Maire,  
délégué aux travaux,  
et à la sécurité  
des bâtiments publics



De tous temps, la vallée de la Seine a été soumise à de fortes inondations mais le développement récent de l'urbanisation a accru le risque de façon considérable, malgré les protections mises en place et les mesures de prévision et d'organisation des secours instituées. Alors en cette mi-juin, à peine plus de 15 jours après cette crue, comment expliquer ce qui s'est passé à Maule durant la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016, entre 23h et 4h du matin ?

### Les principales causes des inondations...

#### La pluie

Le mois de mai a été marqué par de fortes précipitations puisque la station de Maule a relevé près de 200mm d'eau alors qu'un mois de mai traditionnel observe une quantité 4 fois moins importante. Le 31 mai, il est tombé sur des sols saturés dans tout le bassin plus de 50mm d'eau c'est-à-dire l'équivalent d'un mois de mai entier en une seule journée. A posteriori, il semble raisonnable d'affirmer que ceci constitue, et de loin, la principale raison de l'importance et surtout de la brutalité de cette crue.

#### Les nappes

Les sols étant gorgés d'eau, l'infiltration n'a pu s'opérer comme habituellement et le ruissellement a commencé à créer des problèmes en accélérant le débit des sources. Ainsi certains habitants de la partie haute de Maule côté Cauchoiserie ont été inondés.

Les nappes phréatiques se sont emplies ne laissant plus à l'eau que la possibilité de s'écouler en rejoignant le lit de la rivière.

#### Les affluents

Le bassin versant de la Mauldre représente une surface de 410Km<sup>2</sup> et notre rivière reçoit les eaux de 25 affluents avant de se jeter dans la Seine à Epône.

La Guyonne, le Lieutel, le ru de Gally, le ru de Maldroit, le ru d'Elancourt sont les principaux cours d'eau qui viennent se jeter dans la Mauldre en amont de Beynes.

Ces rus et rivières récupèrent les eaux d'une partie de la Ville Nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines, de Versailles et de la partie Nord-Est de la forêt de Rambouillet.

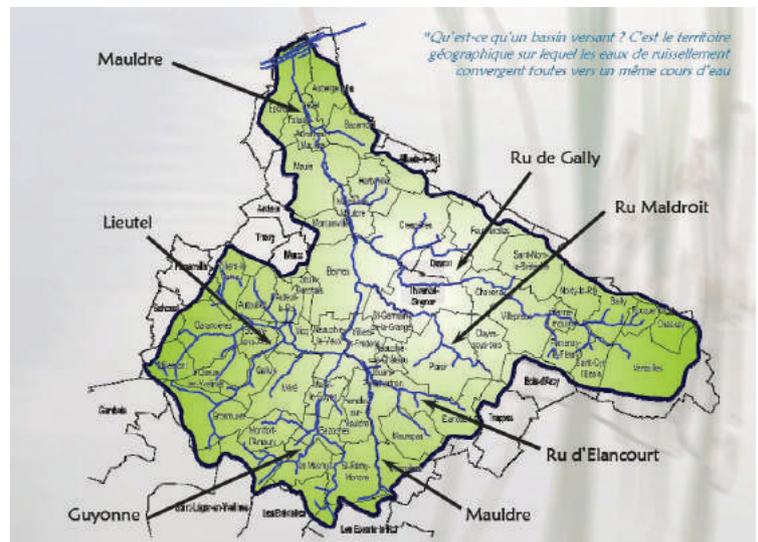
Certes, des bassins de retenue sont prévus pour jouer un rôle de tampon lors d'événements pluvieux rarissimes.

Mais ils sont prévus pour des crues de 20 ans et le phénomène exceptionnel que nous avons connu a non seulement rempli ces bassins mais les a submergés. Ceci explique cette arrivée d'eau "relativement soudaine" dans la nuit, due au débordement des bassins et non à une hypothétique « ouverture de vanne ».

A titre d'exemple, le ru de Gally, dont le bassin versant représente 11000 hectares (les 2/3 sont urbanisés), récupère les eaux de pluie de Versailles jusqu'à Pontchartrain avant de se jeter dans la Mauldre à Beynes.

La confluence de tous ces affluents s'effectuant en amont de Beynes, ces eaux se retrouvent concentrées sur la Mauldre à partir de cette commune.

De plus les matériaux flottants transportés par le courant (branches, buissons) s'accumulent et forment des barrages en amont de la crue, en surélevant le niveau de l'eau et provoquant une "vague" puissante dévastatrice en aval en cas de rupture.



#### La Seine

Si la crue de la Seine n'est en rien responsable des inondations dues à la crue de la Mauldre, elle n'est pas pour autant sans conséquence.

En effet lorsque le niveau de la Seine est élevé, la Mauldre est freinée dans son écoulement et l'eau s'évacue plus lentement. Ce phénomène se concentre surtout sur Epône mais par ricochet, il impacte également nos communes de la vallée.

### L'urbanisation du XX<sup>ème</sup> siècle

Il est une évidence d'écrire que ce phénomène ne fait qu'accroître les risques d'inondation en cas d'évènement majeur. Le développement de l'habitat et des infrastructures routières diminue et concentre les zones d'absorptions naturelles de l'eau.

D'autre part, le mode d'exploitation des sols influence également : la présence de champs de maïs plutôt que de prairies contribue à un écoulement plus rapide des eaux vers l'émissaire.

#### Qu'est-ce qu'une crue ?

C'est une augmentation rapide et temporaire du débit d'un cours d'eau au-delà d'un certain seuil. En fonction de l'importance des débits, une crue peut être contenue dans le lit mineur ou déborder dans le lit moyen ou majeur. Le pic de crue s'est produit au petit matin sur la commune de Maule sans qu'il n'y ait eu aucun palier, ni à la hausse ni à la baisse, comme l'indiquent les relevés horaires des hauteurs de la Mauldre. Ce qui indique que la crue n'a pas été générée par des lâchers d'eau, fussent-ils volontaires ou involontaires.

#### Qu'appelle-t-on une crue centennale ?

C'est une crue dont la probabilité qu'elle se produise chaque année est de 1/100.

### Pollutions induites par les inondations

Dans différents endroits, nous avons été en présence de pollutions par des hydrocarbures, générées notamment par des débordements de cuves de particuliers et des fûts d'huiles usagées entreposés dans les garages.

Alors que l'eau était encore présente en quantité dans les jardins, il a été possible de faire procéder au pompage des nappes de fuel flottantes à la demande de certains riverains qui nous ont alertés sur cette pollution.

Mais lorsque l'eau s'est retirée avec la décrue ou par absorption dans les sols, les pompages se sont avérés impossibles.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer nous a informés que le CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), que la commune a questionné par deux fois et dont nous attendons le retour, peut réaliser un diagnostic afin de rendre des avis et des conseils sur le nettoyage des sols, d'identifier les produits polluants présents et les produits à utiliser pour la dépollution.

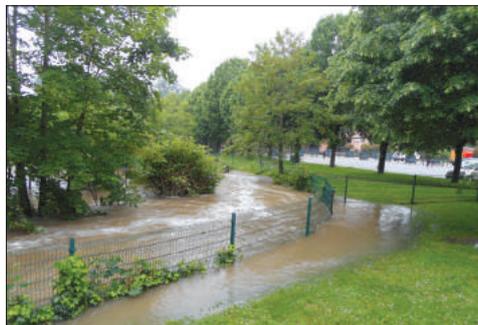
Sitôt répandus sur le sol, les hydrocarbures ont tendance à s'étaler à la surface et à s'infiltrer dans les couches superficielles perméables.

Pour des quantités d'hydrocarbures inférieures à 40kg/m<sup>3</sup> (environ 40l/m<sup>3</sup>), l'élimination naturelle peut s'envisager. Il est cependant recommandé d'accélérer le processus en jouant sur divers paramètres qui favorisent la réhabilitation du sol.

L'addition d'hydrocarbures dans le sol entraîne une augmentation de la demande biologique en oxygène : une bonne aération du sol par des hersages fréquents favorisera la dégradation de la pollution.

Il conviendra également de prévoir un apport d'azote. Selon la nature chimique du sol, un apport de phosphore, de potassium voire de calcium pourra être nécessaire.

**“ Il est recommandé de ne pas consommer les produits des potagers qui ont été submergés par la crue, qu'il y ait eu présence de fuel ou non, car les eaux de la crue s'étant mélangées aux eaux usées, des bactéries pourraient s'être trouvées en contact avec les plantes comestibles. ”**



La Mauldre



Une couverture végétale pourra être envisagée par la suite, par exemple avec une légumineuse fixatrice d'azote, ce qui permettra de porter la dégradation microbienne des hydrocarbures à un niveau plus actif que sur un sol nu.

Pour des quantités supérieures à 40kg/m<sup>3</sup>, le sol se trouve asphyxié et la dégradation des polluants est plus laborieuse.

Il faut par conséquent procéder à l'enlèvement par grattage des terres imprégnées jusqu'à une profondeur suffisante et à leur évacuation vers des aires de stockages, mais concernant les quantités de fuel déversées dans les jardins et maisons mauloises qui ont été constatées, elles seraient bien inférieures à 40kg/m<sup>3</sup>.

Pour se faire une idée approximative des quantités de fuel qui pourraient concerner les maulois, une cuve pleine d'une contenance de 3000 litres se déversant totalement sur 1000 m<sup>2</sup> entraînerait une pollution de 3 l/m<sup>2</sup>, en supposant que pas une goutte de ce fuel n'ait pu être pompée, ni évacuée avec la décrue ou la pluie, 1m<sup>3</sup> étant un cube de 1m<sup>2</sup> de face. Les surfaces polluées avoisinant plus les 10000m<sup>2</sup> que les 1000m<sup>2</sup>, la quantité de fuel restant en surface après pompage et décrue est très certainement largement inférieure à la barre des 40kg/m<sup>3</sup>, même si l'odeur est malheureusement persistante dans nombre d'endroits.

Une enquête de gendarmerie a été demandée par la mairie dans les jours suivant la crue afin de déterminer les causes des pollutions par hydrocarbures. Aujourd'hui, 17 juin 2016, nous sommes dans l'attente de ce rapport.

### Les actions de votre municipalité

#### A propos des écoles

Rapidement, par sécurité, nous avons pris la décision de fermer les écoles et les accueils périscolaires. Les cars étaient dans l'impossibilité de circuler et nous n'avions aucune visibilité sur l'évolution de la situation.

Après avoir été informée par la préfecture, l'académie a relayé l'information aux enseignants.

Ensuite la municipalité a procédé à diverses actions :

- affichage aux entrées de chacune des écoles
- présence des animateurs devant les portes des écoles.
- information auprès des associations de parents d'élèves qui ce sont mobilisées pour faire circuler les informations auprès d'un maximum de parents.
- dès le mercredi, création d'une mini cellule de crise pour rassembler en fin d'après-midi le maximum d'informations pour nous organiser et prendre les meilleures décisions.
- même mesures de précautions le jeudi mais avec un accueil à l'école maternelle Charcot. Les enseignants présents se sont répartis les élèves selon leurs classes pendant le temps scolaire.
- dispositif levé le vendredi. Les enfants ont repris le chemin de l'école.

**“ Rapidement, la décision de fermer les écoles et les accueils périscolaires a été prise les cars étaient dans l'impossibilité de circuler et nous n'avions aucune visibilité sur l'évolution de la situation. ”**

Nous n'avons relevé aucun dégât apparent dans les écoles. En revanche la commune d'Aulnay-sur-Mauldre plus touchée que nous par les inondations nous a sollicité pour accueillir les enfants des écoles élémentaires, le groupe scolaire ayant été inondé à l'exception de l'école maternelle.

Il a été nécessaire d'aménager des classes disponibles et d'obtenir un accord de la société de restauration vérifiant la possibilité de répondre aux repas et aux goûters supplémentaires, d'organiser l'encadrement des accueils périscolaires, des TAP et du Centre de loisirs, le transport étant assuré par la commune d'Aulnay. Ainsi les enfants et les enseignants d'Aulnay-sur-Mauldre ont pu terminer l'année scolaire à Maule, répartis dans quatre classes selon la même répartition de niveau.

Pour la petite histoire, nos animateurs ont pris l'initiative de revoir l'organisation complète des TAP pour fusionner les activités des enfants de Maule et d'Aulnay. Ils ont également invité les enfants d'Aulnay à la Kermesse du 2 juillet.

Le collège n'ayant pas ouvert ses portes le mercredi 1<sup>er</sup> juin au matin, une ronde d'élus a été faite afin de faire le tour des arrêts de bus pour prévenir les élèves qui n'auraient pas eu l'information avant de partir de chez eux.

#### Du côté de nos rues...

Les rues dont les 250 habitations ont été sinistrées soit par les crues (150 logements), soient par ruissellement (100 logements) sont :

- impasse Albert Camus
- rue de Mareil-sur-Mauldre
- impasse Saint Jacques
- rue Paul Barré
- le Coeur de Maule
- rue de Flaville
- rue d'Orléans
- rue du Ponceau
- Chaussée Saint-Vincent
- Chemin Le Radet
- la Sente au Loup
- impasse des Billettes
- Route de Mantes
- La Cauchoiserie
- Tourneroue
- Les Mesnuls
- rue du Pain Perdu
- route d'Herbeville, etc.



### Du côté des infrastructures municipales ...

Les inondations n'ont globalement touché, au niveau municipal, que les installations sportives toutes situées en zone inondable au PPRI, et le vide sanitaire de la salle des Fêtes où était entreposé du matériel électrique.

Sur le site du Radet, les stades de football et le parc Fourmont ont joué leur rôle de zone d'épandage des crues en absorbant une partie de l'eau.

Les dégâts sur ces surfaces naturelles sont peu importants. En revanche les vestiaires et les installations techniques du site ont subi les dommages aquatiques et l'ensemble des radiateurs, des cumulus et des revêtements de sols plastiques seront à remplacer. La crue à cet endroit a atteint 50 cm dans les bâtiments.



Les tennis en "Classic Clay"

Les deux tennis en « Classic Clay » sont hors d'usage et devront être remplacés soit à l'identique, soit avec une surface différente en fonction des demandes du Club.

Le tennis couvert dont la surface de jeu est en résine devrait pouvoir continuer à être utilisé en l'état, ce type de surface étant peu sensible à l'eau.

Nous avons néanmoins posé des réserves sur la tenue dans le temps de ces 2 courts.

Le gymnase COSEC a lui aussi été submergé dans sa salle principale multisports ainsi que dans le dojo dont l'ensemble des tapis est à remplacer. Le sol de la salle semble lui en bon état mais là aussi des réserves ont été posées quant à son maintien futur.

La salle d'agrès, propriété du syndicat mixte de la vallée de la Mauldre (ex SIVOM), n'a dû une partie de son sauvetage qu'à la présence d'esprit et à l'initiative des membres de la GAM, qui, présents au moment du débit de la crue ont pu sauver une partie du matériel.

Malheureusement, le praticable et les tapis de réception des agrès ont pris quelques centimètres d'eau et les mousses qui les composent sont toutes à remplacer.

Le gymnase DEMAISON, lui aussi, propriété du syndicat a été épargné ; seules quelques infiltrations ont légèrement humidifié le sol. La salle de stockage du matériel a été inondée par la remontée de la nappe phréatique. Le sol sera à refaire et quelques tapis de réception seront à remplacer.

Sur le site Saint-Vincent, la salle de danse a vu son parquet totalement inondé. Il faudra le refaire dans sa totalité. La salle principale a également été touchée mais le revêtement semble avoir résisté.

Nous avons tout mis en œuvre pour remettre les installations à disposition le plus rapidement possible pour permettre aux associations de terminer la saison. Quelques-unes se sont vu proposer des créneaux dans des salles différentes, d'autres ont dû patienter une dizaine de jours avant de pouvoir reprendre leurs activités et d'autres malheureusement ne reprendront qu'à la rentrée de septembre.

Nous avons fait le point avec les experts et les assurances et pensons pouvoir remettre à disposition l'ensemble des installations pour la rentrée.

Le montant des dégâts estimés s'élève à plus de 150 000 € pour la commune et à plus de 50 000 € pour le SIVOM



Stade Saint-Vincent

### Pour les sinistrés...

- ⇒ Porte à porte dès 3h du matin par la police municipale et par les élus municipaux afin de prévenir les riverains dans les zones encore partiellement accessibles.
- ⇒ Mise en place par les services techniques de barrières afin de sécuriser certaines zones dès 4h30 du matin. Les services techniques ont aidé à l'évacuation de certains sinistrés.
- ⇒ Ouverture de l'Hôtel de Ville du mercredi 1<sup>er</sup> juin à 5h du matin jusqu'au jeudi 2 juin 21h00, afin d'y accueillir toute personne s'y présentant.
- ⇒ Organisation d'un accueil de restauration pour les sinistrés les plus touchés le désirant. Des repas ont été servis en mairie durant 48 heures, matin, midi et soir.
- ⇒ Ouverture dès le mercredi 1<sup>er</sup> juin au matin des dossiers des sinistrés afin d'être reconnus en zone de catastrophe naturelle.
- ⇒ Le collège n'ayant pas ouvert ses portes le mercredi 1<sup>er</sup> juin au matin, une ronde d'élus a été faite afin de faire le tour des arrêts de bus pour prévenir les élèves qui n'auraient pas eu l'information avant de partir de chez eux.
- ⇒ Organisation d'hébergement d'urgence pour certains sinistrés qui en ont fait la demande.
- ⇒ Identification de zones de pollutions et organisation de dépollution quand cela était possible.
- ⇒ Aide aux liens entre assurés et assureur

### A l'avenir...

#### Informé :

De ce point de vue, la Préfecture a reconnu un manque d'information évident sur l'importance du phénomène. Cela n'aurait certes pas empêché l'eau de monter mais au moins aurions-nous pu nous y préparer.

Il a donc été convenu de mettre en place un système d'information efficace exploitant les technologies numériques modernes (sms, téléphone...).

#### Se concerter :

Des syndicats sont opérants pour gérer la rivière et ses affluents mais chacun gère sa zone géographique. Il n'y a pas moins de 5 syndicats sur le bassin versant de la Mauldre. Il est évident que les décisions des uns ont des conséquences sur la gestion des autres mais à ce jour, peu de concertation existe entre les syndicats de l'amont et de l'aval de la Mauldre. Il conviendra donc de trouver des passerelles pour mieux communiquer et sensibiliser sur les méthodes de régulation et d'entretien de notre rivière.

#### Contrôler :

En cette fin de mois de mai, les plans de prévention des risques d'inondation existent sur toute la vallée de la Mauldre. Celui de Maule qui date de 2006 correspond à 95% à la réalité de ce que nous avons malheureusement constaté en cette fin de mois.

Ces plans délimitent des zones plus ou moins inondables et préservent des zones d'épandage en interdisant les constructions ou en les encadrant fortement.

Il faudra vérifier que ces plans correspondent à la réalité du terrain et surtout informer les riverains résidant dans ces zones des possibilités de crues et des mesures à prendre pour les contenir.

#### Agir :

Le Plan Communal de Sauvegarde, qui à Maule en est à ses débuts, permettra de mettre en place des procédures pour les différents types de catastrophes auxquels nous pourrions être confrontés : la prévention, la communication de crise, l'organisation des secours, les hébergements d'urgence, etc.



ESAT de la Mauldre



FRANPRIX



### Nos remerciements

*Nous tenons tout particulièrement à remercier chaleureusement la Croix Rouge, qui a proposé immédiatement son aide et son soutien, les Maule Blacks, rugbymen de Maule, qui se sont spontanément proposés pour prêter leurs bras et leur temps aux sinistrés afin de les aider dans le « nettoyage » des zones inondées, tous les bénévoles qui se sont manifestés pour accueillir des personnes, donner des vêtements, aider. Nos services techniques se sont mobilisés en pleine nuit afin de sécuriser certaines zones inondées, ont écumé les rues à la recherche de personnes en difficultés, les agents communaux ont œuvré sans relâche du mercredi au jeudi, nuit incluse, afin de répondre au mieux et dans l'urgence, aux questions des sinistrés, les élus se sont attelés à tenter de résoudre les problèmes de cette situation de crise. Certains de ces intervenants ont d'ailleurs également été touchés par les inondations et ont parfois tout perdu, se mettant malgré tout au service des Maulois. Merci à eux...*

**Sidonie KARM**  
**Hervé CAMARD**  
**Alain SENNEUR**  
Adjoints au Maire

# HISTOIRE

## A PROPOS DU BAPTÊME DU PRINCE IMPÉRIAL

*L'histoire se répète, du moins le dit-on ! En 1856, la commune de Maule doit faire face à des frais importants : alignement de rues, pavage de certains endroits dans le centre-ville, travaux de réparation de l'église et aussi ...inondations !*



Et voilà que dans un tel contexte, le préfet de Seine-et-Oise envoie une circulaire à tous les maires concernant le baptême du Prince Impérial. Il s'agit d'Eugène Louis, fils de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, né le 16 mars de cette même année. Il décédera en 1879 dans une embuscade en Afrique du Sud.

En juillet 1853, on finance le lavoir saint-Vincent. Il était situé sur la rive droite en aval du pont du même nom. Équipement public bien nécessaire à l'époque car chacun n'avait pas la chance d'avoir, au fond du jardin, son lavoir sur la Mauldre. La même année on projette de faire classer l'église Saint-Nicolas comme monument historique. Elle le sera trente ans plus tard. Les voussures devaient être refaites, on se borne à de simples réparations tout en demandant 200 francs au ministre des Cultes. La même année encore, on remplace la pompe à incendie. On achève les travaux de nivellement de la place du marché commencés en 1850. On continue la pavage de la place du marché aux herbes.( le bas de la place près de la boulangerie). « Ces travaux à exécuter auront l'avantage de procurer des ressources aux indigents pendant la saison rigoureuse » lit-on dans une délibération municipale.

Enfin en 1855, on élargit la chaussée Saint-Vincent et la rue Quincampoix, ce qui entraîne des indemnités aux propriétaires concernés.

Le 8 juin 1856, le maire, Henri Coqueret, réunit le conseil qui « après en avoir délibéré, considérant qu'en présence des malheurs qui viennent de frapper des villes et des départements entiers, que la commune elle-même vient de s'appauvrir par suite des inondations, la population serait peu disposée à prendre part à des réjouissances publiques, que d'un autre côté, la situation financière de la commune ne lui permet pas de s'imposer de nouvelles charges, que dans de telles circonstances, la meilleure manière de témoigner son dévouement à la dynastie impériale, c'est de célébrer par des actes de bienfaisance le baptême du Prince Impérial, décide qu'une somme de cinquante francs sera prélevée sur le crédit ouvert au budget pour les fêtes publiques et sera employée en distribution de vivres aux indigents de la commune ». Il faut raison savoir garder !

Quels étaient donc les frais engagés par la commune en ce milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle ?



*Le Pont Saint-Vincent aujourd'hui*

Dans ce contexte, nos élus d'alors ont d'autres préoccupations que la célébration du baptême du Prince Impérial !

Certes, on a bien voulu prêter serment de fidélité à l'Empereur, dont un buste trône d'ailleurs dans la salle des conseils et un autre dans l'école communale, mais toujours plus : non ! Le conseil s'en tient donc à cette sage décision : pour célébrer ce baptême, 50 francs en faveur des indigents et pas de festivité.



*Le Pont Saint-Vincent au 20<sup>ème</sup>*

En 1852, on reconstruit le pont de la Bélique. Auparavant durant des siècles il avait été un simple pont en bois peint en rouge comme l'attestent certains écrits. La première pierre est posée en présence de M.Jean-André Guidon, notaire à Maule et du préfet, M. de Saint-Marsault. Le procès-verbal de cet événement est déposé dans une boîte en plomb et scellé dans la pierre.

*Sources : Délibérations municipales  
BIF n° 70 ACIME*

**Odette COSYNS**  
Conseillère municipale,  
déléguée au patrimoine

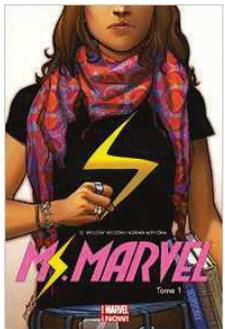
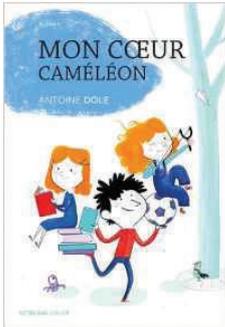
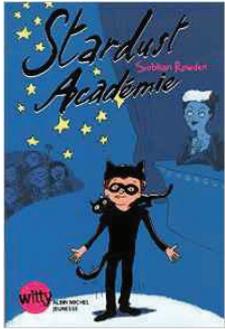


# CULTURE

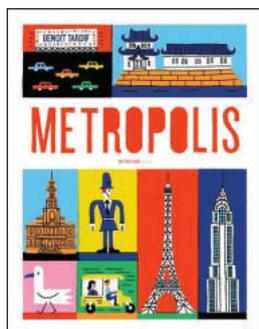
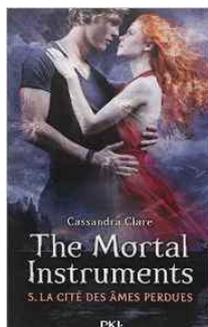
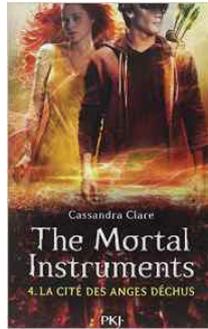
## ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

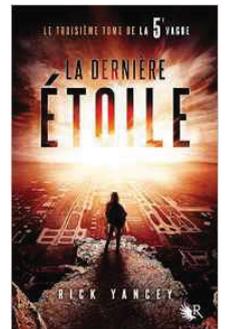
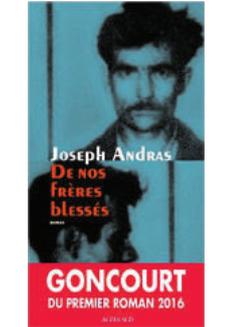
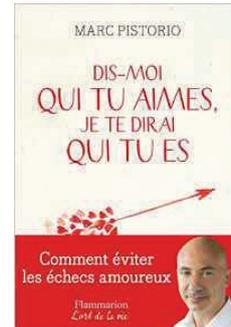
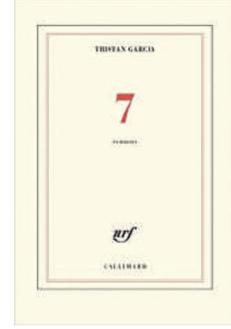
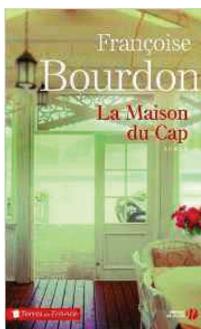
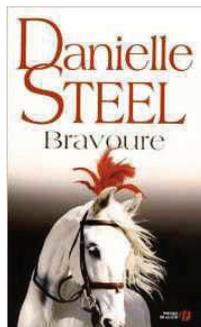
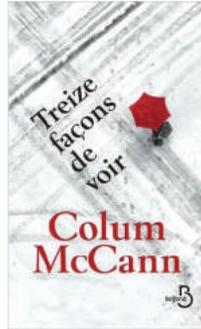
#### Jeunesse



#### Ados



#### Romans - policiers - littérature étrangère



#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

☎ 01.30.90.80.51

#### Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

**Céline Rallon**

Responsable de la bibliothèque municipale  
et du P.I.J (Point Informations jeunesse)

# CULTURE

## ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

### MUSÉE VICTOR AUBERT



## Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



Houe néolithique (manche reconstitué)  
et houe contemporaine

### ➤ L'objet du mois

Quand les hommes, ayant découvert le mécanisme de la germination, ont domestiqué certaines plantes sauvages, ils ont aussi inventé l'outil pour travailler la terre. La houe néolithique est constituée d'une pierre polie au tranchant net maintenue dans un manche en bois à l'aide de résines. Après la découverte du travail du métal, celui-ci remplacera la pierre polie. La houe s'utilise pour remuer la terre en la tirant vers soi. C'est le même outil qui a été utilisé durant des siècles. Si aujourd'hui la mécanisation en a restreint l'usage, Il est l'outil qui a le plus contribué à nourrir l'humanité.

### ➤ Nouvelle exposition

#### Jardins d'ici...et de toujours...

Nous avons été entraînés, loin dans le temps jusqu'à la préhistoire. Le musée possède quelques outils des premiers agriculteurs de la vallée de la Mauldre. C'est, il y a 6 000 ans à l'époque néolithique, que les premières cultures apparaissent dans notre région, et parmi elles celles des légumineuses. Elles furent la base de l'alimentation pendant des siècles, surtout des petites gens. Au Moyen âge, elle ne se trouvent pas sur la table des grands. C'est sans doute la raison pour laquelle, ces légumes-là sont peu cités dans les actes de redevance où figurent les transactions et les dettes en nature. La visite vous en apprendra bien davantage sur le mode de vie de ces lointaines époques. Avançant dans le temps, après des millénaires nous sommes arrivés tout naturellement «au jardin ».

Et puisque le musée est installé dans un vestige du prieuré fondé en 1076, pourquoi ne pas s'intéresser aux jardins du Moyen âge ? Ceux des moines et la culture des plantes guérisseuses, ceux des villes et des premiers carrés potagers. Puis nous avons continué l'histoire des jardins à travers les siècles. Ce qui nous a conduit jusqu'aux jardins contemporains où le végétal envahit les murs et les toitures se « végétalisent ».

Cette exposition est aussi l'occasion d'une nouvelle présentation de nombreux outils sortis des réserves. Venez la découvrir. Nous espérons qu'elle vous intéressera autant que nous lorsque nous l'avons préparée. Et pour les enfants, un quiz à tous les étages.

En juillet et août, le musée ouvre ses portes comme d'habitude de 15h à 18h, chaque mercredi et les samedis et dimanches, 2-3 juillet et 6-7 août, ou sur rendez-vous pour les groupes. Entrée libre.

**MUSEE Victor AUBERT**  
78580 MAULE  
Préhistoire, Histoire, Arts et Traditions populaires

**EXPOSITION**  
**Jardins d'ici  
et de toujours**

mai décembre 2016  
de 15h à 18h  
mercredi et 1<sup>er</sup> samedi et  
dimanche du mois  
**ENTREE LIBRE**

Espace Culturel Marcel Tréboit  
24 rue Quincampoix (à côté de l'église)  
☎ 01 30 90 61 49 <http://museemaule.free.fr>

**MUSÉE VICTOR AUBERT**

24 rue Quincampoix ☎ 01.30.90.61.49  
[www.museeaubertmaule.free.fr](http://www.museeaubertmaule.free.fr)

# VIE ASSOCIATIVE

## ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES



*Association des Anciens Elèves des Ecoles Publiques de MAULE*

De l'inédit encore jamais organisé au Champ De Tir

## GRAND BARBECUE

où se rassembleront Adhérents et Amis

le **18 Septembre 2016** à partir de 12 heures  
suivi d'un concours de jeux d'adresse

*Participation (vin non compris):* Adhérent : 18 € - Non Adhérent : 20 € - Enfants moins de 13 ans : 12 €

*Inscription et règlement :* impérativement avant le 10 Septembre 2016  
à Michel ALEXANDRE – 5, rue du Buat – MAULE – 78580

*Des questions ?* 06 81 25 60 11 ou email : [contact@aaemaule.fr](mailto:contact@aaemaule.fr)

## COMITÉ DE JUMELAGE DE MAULE ET DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE



Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre  
et le Club de marche de Beynes « Balade et Randonnée »  
organisent la



## Marche de Marylou

**Dimanche 9 octobre**

**à 9h00 à Beynes**

(au gymnase Ph. Cousteau, Rue du Stade)



- ✂ Accueil dès 8:30 h.
- ✂ 1<sup>er</sup> départ à 9:00 h pour une rando de 3 heures.
- ✂ 2<sup>ème</sup> départ à 10:30 h pour une balade commentée d'environ 1 heure 30.

**Don minimum de 3 € intégralement reversés à  
l'association « Les sourires de Marylou »**

- ✂ Vers 12:00 – 12:15 h, au retour de l'ensemble des participants, le pot de l'amitié sera offert par le Comité de Jumelage.



Pour tout renseignement contacter Michel Contet [michel.contet@wanadoo.fr](mailto:michel.contet@wanadoo.fr) ou 06 10 10 66 90

<http://cjmvm.free.fr>

# VIE ASSOCIATIVE

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS



Enfants, adultes, vous souhaitez faire du dessin, de la peinture, du modelage ou de la sculpture...

L'association « LES BEAUX ARTS DE MAULE » vous propose diverses activités sous différentes formes : cours à l'année, stages et même atelier libre.

Inscriptions au forum des associations de Maule.



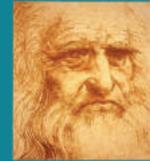
Plus d'informations sur le blog :  
[latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr](http://latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr)  
☎ 06 63 40 36 26



## SALON VAL DE MAULDRE

17<sup>ème</sup> **Salon**  
du Val de  
**MAULDRE**  
Du 10 au 18 septembre  
Salle des Fêtes Les 2 Scènes

Aquarelle



P  
a  
s  
t  
e  
l



p  
h  
o  
t  
o



Peinture



Sculpture

Samedi - dimanche 10h-12h et 14h-18h  
Mercredi - jeudi 14h-18h

**Exposition - Concours**

Organisé par le Comité culturel dans le cadre des  
**Automnales 2016**



## ACTIONS POUR LE SAVOIR



**Actions  
Pour le Savoir**

Année scolaire  
2014/2015

Bt 2016-2017 s

Ecole René Coty  
Rue des Vergers

### **URGENT**

**Nous recherchons toujours  
des bénévoles**

### **Pour l'accompagnement scolaire**

*Pour les enfants en difficulté scolaire.  
Pour les aider à faire leurs devoirs.  
Si vous avez une heure libre, au minimum,  
par semaine, rejoignez nous*

**Nous recherchons  
des étudiants rémunérés**

*Afin d'aider les collégiens,  
les lundis et jeudis de 18 à 19 heures*

### **Pour l'alphabétisation Français et langue française**

*pour accompagner des adultes  
dans leur intégration en milieu social  
et adaptation des étrangers en français.*

**Veillez contacter**

Jacques ERARD - 01 30 90 60 61  
Nadine MORISSON - 01 30 90 87 49

## COLL'ASSOS

**Fête nationale, samedi 13 juillet sur la place de la  
salle des Fêtes ...**

A défaut du grand festival trad, l'association Coll'Assos animera le bal folk de 19h jusqu'aux 1<sup>ers</sup> éclats du feu d'artifice, avec au rendez-vous des cercles, des hanter-dros, bourrées ou branles, mais aussi des valse, scottish, polkas..

Pour ceux qui n'ont pas encore goûté au plaisir de ces danses conviviales et familiales, Colette guidera leurs premiers pas, et pour le reste... il suffit de se laisser porter par la musique. Tout au long de la soirée, il sera possible de se restaurer et de se désaltérer.



# VIE ASSOCIATIVE

## TOUMÉLÉ



**FESTIVAL 2016**  
**TOUMÉLÉ**  
**MAULE (78)**  
**16-17**  
**septembre**

**LAS AVES/ACKBOO ft BROTHER CULTURE**  
**BUKOWSKI/LES JOYEUX URBAINS**  
**THROES+THE SHINE/THE SUMMER REBELLION**  
**MELODY LINHART/MO DJ/PENN DU/SURPRISES DIVERSES**

RESTAURATION/BAR/ATELIERS & JEUX POUR ENFANTS/ANIMATIONS  
GRATUIT - de 12 ans/PRÉVENTE 1 jour : 13€ - & PRÉVENTE 2 jours : 20€\* (\*hors frais de location)  
vente en ligne & infos : [www.toumele.org](http://www.toumele.org)

Maule VOLTS Ventes et Dispositifs île de France CRV mmlf

### ➤ **Donnez du sens à votre vie !**

Rejoignez Toumélé pour combler les aspérités de votre existence, doper votre vitalité et fertiliser votre personnalité !

En adhérant à l'association et en participant à la construction du festival, certes, vous ne gagnez pas d'argent, mais vous occupez tant votre temps, que vous n'en dépensez plus.

### **Devenir bénévole concrètement :**

**Vous êtes jeune ?**

Comme vous êtes fauché, pas de kebab pas de ciné, alors... au lieu de procrastiner, venez à Toumélé : apprenez à vivre sans dépenser.

**Vous êtes vieux ?**

Comme la retraite c'est podzob, vous êtes tentés par les mots croisés, mais c'est une activité solitaire... Venez plutôt à Toumélé, vous serez entourés.

**Vous n'êtes ni jeune, ni vieux ?**

C'est le moment d'épargner ! Venez à Toumélé pour occuper votre temps tout en économisant !

**Quand :** en amont du festival, pour le montage, sur le festival, pour le démontage...

**Comment :** inscrivez-vous sur le site [www.toumele.org](http://www.toumele.org) ou appelez le 06.81.53.42.57 (Erwan)

**Pourquoi :** parce que !

Tout est possible !

**Rendez-vous sur le [www.toumele.org](http://www.toumele.org) pour inscriptions**

## ACIME



Nous vous proposons en ces mois de vacances de lire ou relire l'histoire de Maule et des villages environnants, grands événements ou anecdotes et découvertes que nous avons publiées dans nos revues (à ce jour 42) ou dans nos livres.

Sans oublier nos fiches promenades commentées dans les environs de Maule. Vous trouvez les sommaires sur notre site Internet.

Nos publications sont disponibles en vous adressant à [asso.acime@laposte.net](mailto:asso.acime@laposte.net) ou, pour certaines, à la Maison de la presse.

Dès le forum des associations, où nous vous donnons rendez-vous, vous pourrez découvrir le n° 43 de notre revue.

### **Sur vos agendas :**

17 et 18 septembre Journées Européennes du Patrimoine  
Visites commentées à Maule, Herbeville et Bazemont.

Association Culturelle pour l'Information  
de Maule et des Environs.

L'ACIME : ☎ 01.30.90.84.26



Comme de nombreux maulois, l'association Toumélé n'a pas été épargnée par les inondations.

On retrousse les manches, on reconstruit, on garde le sourire pour sauver le maximum mais on va avoir besoin de vous !

Alors si vous avez des tentures, de grands tissus, des coussins, des draps, des serviettes de toilettes, des canapés, des fauteuils... une seconde vie s'offre à eux ...

Vous les retrouverez sur notre festival !

Contactez-nous :

[festival.toumele@gmail.com](mailto:festival.toumele@gmail.com)



### PROGRAMME DE L'ETE AU CENTRE DE LOISIRS



#### **TAGADA, les revoilà! Du 6 au 8 juillet 2016**

Les daltons sont de retour pour de nouvelles aventures ou devrais je dire pour une nouvelle enquête!!!

**Au programme:** Chansons, grand jeu, tir au pistolet à eau, fabrication de bandana et de boulet...

**Sortie:** pas de sortie sur ces 3 jours

**Avec les parents:** Vendredi 8 juillet: Jeux en famille



#### **Une Andalouse à Paris Du 11 au 15 juillet 2016**

Une productrice de comédie musicale et sa vedette Andalouse sont à Paris, à la recherche de nouveaux figurants pour son prochain spectacle. Vous avez un talent de comédien, chanteur, danseur, décorateur, serveur..., alors présentez vous au casting !

**Au programme:** chants, danses, théâtre, fabrication de décor et costumes, jeux en musique, cuisine...

**Sortie:** pas de sortie sur ces 4 jours, y a un spectacle à préparer!

**Avec les parents:** Vendredi 15 juillet: Comédie musicale « Une andalouse à Paris »



#### **Sonic et Mario à Rio pour les J.O! Du 18 au 22 juillet 2016**

Sonic et Mario se préparent pour les J.O., mais ils ont besoin de l'aide des enfants pour les entrainer et être au top de leur forme pour cet événement.

**Au programme:** Relais, jeu d'opposition, parcours, création de médailles et de tee-shirt, cuisine, olympiades...

**Sortie:** Mercredi 20 juillet ou jeudi 21 juillet: parc Adventureland à confirmer

**Avec les parents:** Défis parents tous les soirs de la semaine

#### **Les Pokémon sont à Ball Du 25 au 29 juillet 2016**

Lors d'un combat entre Sacha et Serena, le professeur Chen arrive en panique et annonce que toutes les données du Pokédex ont disparu. Surement un coup de la Team Rocket! Horreur, Malheur, les enfants arriveront ils à les récupérer!

**Au programme:** Création de carte Pokémon, maquillage, chansons, grand jeu, cuisine « dégustez-les tous », quizz...

**Sortie:** Mercredi 27 juillet: Base de loisirs d'Hérouval à confirmer

**Avec les parents:** Vendredi 29 juillet: Grand jeu en famille



#### **Les aventuriers en herbe Du 1er au 5 août 2016**

Quelques aventuriers ont décidé d'emmener les animateurs en vacances mais un méchant ours a cassé leur montgolfière, les enfants arriveront ils à fabriquer un nouveau moyen de locomotion afin que ses animateurs puissent partir à l'aventure!

**Au programme:** fabrication de cabanes, cache-cache, petits défis de survie, chants, atelier arc et flèches.

**Sortie:** Mercredi 3 août: Sherwood Parc ou Parc Adventureland à confirmer

**Avec les parents:** Vendredi 5 août: Défis parents

#### **L'art de voyager Du 8 au 12 août 2016**

Les animateurs ont échangé leur place avec des animateurs venus d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou D'Amérique du sud pour faire découvrir aux enfants leurs coutumes, leurs cultures et leurs arts...

**Au programme:** Fabrication de masques africains, percussions, construction de la muraille de chine, course de kangourou, contes et légendes...

**Sortie:** Mercredi 10 août: France miniature ou Parc Floral à confirmer

**Avec les parents:** vendredi 12 août: Expo et buffet dansant



#### **« Ham, mène-moi dans l'espace » Du 16 au 19 août 2016**

La NASA a décidé d'envoyer dans l'espace le singe le plus intelligent mais aussi vos enfants s'ils réussissent les nombreuses épreuves. Arriveront ils à revenir sur Terre pour vous faire partager tous les connaissances acquises lors de ce voyage intergalactique?

**Au programme:** Maquette de l'espace, création de mini fusée, cuisine spatiale, petits jeu de l'espace, fabrication de costumes de Cosmonaute...

**Sortie:** Mardi 16 août: intervenant NASA pour les primaires et Mercredi 17 août: intervenant Planétarium pour les maternelles à confirmer

**Avec les parents:** Vendredi 19 août: Expo jeux en famille

#### **« Pas si bête, ces petites bêtes! » Du 22 au 26 août 2016**

La reine des fourmis a décidé que sa fille devait enfin quitter le nid et construire sa propre fourmière. Pourra t'elle compter sur tous les insectes et les enfants pour l'aider dans cette tâche?

**Au programme:** fabrication d'un hôtel à insectes, de terrarium, dégustation de miel, grand et petit jeu autour de ces petites bêtes

**Sortie:** Mercredi 24 août: Cité des sciences ou intervenant OPIE (à confirmer)

**Avec les parents:** jeux parents toute la semaine et inauguration de l'hôtel à insectes



#### **« Casiment Royal » du 29 au 31 août 2016**

Les enfants deviendront des mini James Bond 007 pendant ces trois jours, arriveront ils à résoudre quasiment ou totalement l'enquête qui leur sera confié en si peu de temps? Ce serait royal!

**Au programme:** chansons, grand jeu, vidéo, parcours, création de carte « mini James Bond 007 »

**Sortie:** pas de sortie sur ces 3 jours

# ACTUALITE

## P.I.J - SECTEURS QUI RECRUTENT ...

#LaBougitude



<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

Ce portail a pour objectifs de vous donner des idées, de vous guider dans vos choix et de vous aider à finaliser votre projet de séjour à l'étranger, que ce soit, par exemple, pour étudier, pour un stage ou encore un volontariat...

### La Bougitude...

Le portail internet de la mobilité [Decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://Decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr) a été créé en octobre 2015 par le ministre de la Jeunesse et des Sports.

Ce portail s'adresse en priorité aux jeunes de 13 à 30 ans qui, à partir de leurs profils et de leurs souhaits, peuvent accéder à des propositions de dispositifs ou de programmes de mobilité européenne et internationale proposés par des opérateurs internationaux, européens, nationaux ou régionaux.

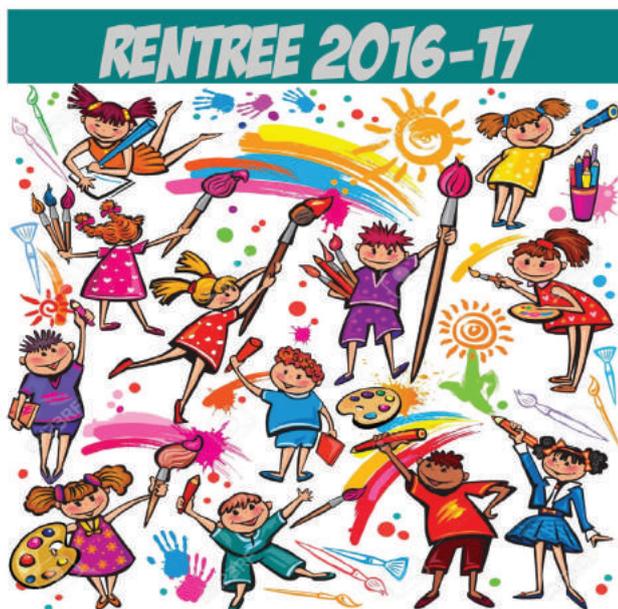
Pour bouger aussi mais autrement, retrouvez également les offres du club Teli - [www.teli.asso.fr](http://www.teli.asso.fr) -

Très bel été à tous !

**Céline RALLON**

Responsable de la bibliothèque municipale et du P.I.J (Point Information Jeunesse)

## CENTRE DE LOISIRS



**LES MERCREDIS POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE**

**INSCRIPTIONS:**

**MAULOIS et CCGM : DU 13 JUIN AU 17 JUILLET 2016**



**Pour faire l'inscription de vos enfants pour les Mercredis hors vacances :**

Remplir la fiche sanitaire verte 2016/17 (si ce n'est pas déjà fait !)  
Envoyer un mail à l'adresse [centre-loisirs@maule.fr](mailto:centre-loisirs@maule.fr) avec les mercredi que vous souhaitez réserver, en suivant la procédure expliquée dans le Fonctionnement du Centre, et attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription.

## ASM MAULE

**ASM Maule**  
Association Sportive Multiactivités

**NOUVEAU  
COURSE NATURE**



Envie de progresser ? De courir avec d'autres ? D'être entraîné par un professionnel ? D'avoir des conseils personnalisés pour préparer une course ? De partager vos parcours ?

**L'ASM ouvre  
une section course adultes**

L'esprit ? Sportif, convivial et solidaire.  
Débutant(e)s bienvenu(e)s !

- Un entraînement hebdomadaire -
- Une sortie le week-end -

Cotisation : 140 €\*  
(dont licence « running » à la FFA)

Âge minimum : 18 ans  
Pas d'entraînements pendant les vacances scolaires  
\* sous réserve du vote de l'Assemblée Générale

**Renseignements au 06 21 74 56 07**

# SPORT

## 5<sup>ème</sup> RANDO MAULE



RANDO MAULE 2015

Les 29 et 30 octobre 2016 se tiendra la 5<sup>ème</sup> RANDO MAULE. En 2015, il y a eu 700 participants dont 50 bénévoles.

Les CYCLOTOURISTES DE LA MAULDRE (CTM) recherchent des bénévoles pour aider au balisage et au débalisage des circuits VTT et FOULEE MAULOISE, tenir un ravitaillement sur les circuits VTT et éventuellement participer à la prise en charge de «joelettes» permettant la participation de personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement contacter JC SEGUIER par mail [jcseguier@maule.fr](mailto:jcseguier@maule.fr) par téléphone le soir ☎ 01 34 75 80 61

## GOLF



La fin mai et le début du mois de juin ont été marqués par un temps maussade et surtout par les inondations dont certains quartiers de Maule ont bien souffert.

A notre grand regret cette situation nous a amenée annuler la journée prévue à « Golf Parc » le 3 juin ; en effet le parcours était partiellement inondé et donc injouable.

Le 8 juillet, le Golf de REBETZ nous accueillera pour une compétition (départ à 9h), qui sera suivie d'un déjeuner ; au cours de ce repas, les résultats seront communiqués avec comme toujours la remise des lots correspondant au classement obtenu.

Quand vous lirez ce Maule Contacts, ce sera le début des vacances d'été pendant lesquelles nous n'avons pas programmé de journées/compétitions, il n'y aura donc pas de communiqué « Golf » au mois d'août, mais d'ores et déjà nous vous remercions de noter la date du 1<sup>er</sup> septembre pour la compétition prévue sur le Golf de Bethemont.

Pour tout renseignement :  
D. Charbonnier : 0130906931  
A. Boucheron : 0130906799  
J.L. Lapointe : 0130909107  
Site : [agmaule.com](http://agmaule.com)



## TENNIS CLUB DE MAULE

VIDE GRENIER  
LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2016  
AU TENNIS CLUB DE MAULE DE 8H A 18H



Cette année, les adhérents du TC Maule et leur famille organisent un vide grenier autour des terrains.

Les bénéfices de l'événement serviront à organiser une sortie pour les enfants du club.

Alors, pour cette 1<sup>ère</sup> édition, venez trouver la bonne affaire!!!

## USM CYCLISME

### Maule cyclo cross 1<sup>er</sup> club des Yvelines

Le comité d'Ile-de-France vient de sortir les statistiques de la saison 2015/2016.

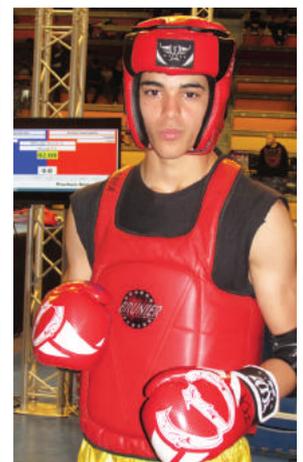
Le club de Maule, 10<sup>ème</sup> sur 90 clubs classés en Ile-de-France, termine 1<sup>er</sup> des Yvelines. Les Mureaux, 13<sup>ème</sup>, Epône 14<sup>ème</sup>, Conflans 15<sup>ème</sup>, Élancourt 17<sup>ème</sup>.

Un grand merci aux coureurs et aux encadrants présents dans le froid, la boue etc..et ce, chaque dimanche d'octobre à février.

[http://www.cif-ffc.org/menuCif/journalenligne/Statistiques\\_Cyclo-Cross\\_2016.pdf](http://www.cif-ffc.org/menuCif/journalenligne/Statistiques_Cyclo-Cross_2016.pdf)

Pierre HEROIN

## CHAMPION DE FRANCE



RACHEDI Teyev, jeune maulois âgé de 15 ans, a remporté le dimanche 24 avril à Marseille le Championnat de France de France Muay Thaï en catégorie moins de 63 kg. L'ensemble des boxeurs de l'ESOBAMA sont très fiers de ce beau résultat sportif.

**Hervé CAMARD**

Adjoint au Maire,  
délégué aux sports  
et à l'urbanisme





# RANDO MAULE

*Dimanche 30 octobre 2016*

*Marchons, roulons solidaires*

*Salle des Fêtes*



## Parcours :

Cyclo : 28 - 53 - 87 km à partir de 7h30

VTT : 15 - 38 - 56 km à partir de 8h

Marche : 7 - 12 km à partir de 9h

Foulée Mauloise : 6 - 12 km départ groupé à 10h

Fermeture des inscriptions à 9h45

Bulletin d'inscription  
et traces GPS  
téléchargeables  
sur [www.maule.fr](http://www.maule.fr)

## ENGAGEMENTS

- 7€ pour les licenciés
- 9€ pour les non licenciés
- Gratuit pour les mineurs  
(Obligatoirement sous la responsabilité des parents)
- Déduction fiscale de 66%  
pour tout don à l'Association  
Nouvelle du Vivre Ensemble



Les membres de l'association des commerçants maulois ont une pensée émue pour tous les sinistrés des inondations.



MAC IMMOBILIER MAULE, une agence immobilière familiale.

Déjà 7 ans de présence sur le marché Maulois !

Souvenez-vous, en mars 2006 MAC IMMOBILIER MAULE succédait à LEVASSEUR IMMOBILIER, créateur de l'agence immobilière, Place Charles de Gaulle.

Alain CHALONS, résidant à MAULE depuis 30 ans et ancien responsable de 2 agences immobilières à Saint-Quentin-en-Yvelines depuis 1992, décide de pratiquer son métier dans son village. C'est avec Marie-Anne, sa fille, elle-même négociatrice depuis plus de 15 ans qu'ils s'investissent et développent leur savoir faire dans le domaine de l'immobilier, vente ou location.

C'est ensemble, dans un esprit familial qu'ils assurent leur notoriété et principalement sur les communes de Maule, Bazemont, Aulnay-sur-Mauldre et Mareil-sur-Mauldre ainsi que les villages avoisinants.



## MAULE

### Dimanche 11 septembre 2016

## Brocante

Centre ville, sur la place du marché de 8h à 18h  
Restauration sur place  
Information et réservation au :  
**06.59.44.93.91**

## À VOS AGENDAS !

### ✓ EL BARRIO

Fête des 10000 mojitos et 4<sup>ème</sup> anniversaire du restaurant le samedi 2 juillet. Programme : Concert rock à partir de 20h30 - cadeaux - surprises !

### ✓ Sushi@home

Cours de cuisine Japonaise le samedi 23 juillet à partir de 15h.  
Informations et réservations au 01.34.75.23.85.

### ✓ Maison de la presse Marty

La société Proximor, spécialisée dans le rachat d'or, sera présente le 21 et 22 juillet à la librairie de la place à Maule. Discrétion assurée.  
Pensez à déposer vos listes scolaires pour la rentrée.

### ✓ Louise de toi

Pendant les soldes la boutique Louise de Toi sera ouverte les dimanches 26 juin et 3 juillet. Remises importantes.

### ✓ L'atelier des Fées

Ateliers créatifs jeudi 7 juillet et les mercredi 13,20 et 27 juillet.

### ✓ Domi by Sando

En juillet -50 % sur tout le magasin.

### ✓ L'œuvre du temps

Le rendez vous des créatrices le samedi 9 juillet.

### ✓ Pizza Presto

Du 19 juillet au 23 Août pizza Presto ne sera ouvert que le soir.

### ✓ Maule optique

Juillet mois de la solaire. Offres exceptionnelles en magasin.

# ENTREPRISES

## LES DRONES - IMAGES AÉRIENNES

Parmi les richesses mauloises, on trouve bien entendu les entreprises. Au travers de leurs activités, de leurs compétences, elles créent de la valeur, de la notoriété, des emplois, du bien vivre. Il est donc tout naturel de les mettre régulièrement à l'honneur, c'est pourquoi nous leur faisons ici une place afin d'exposer des savoir-faire locaux, originaux et souvent insoupçonnés. N'hésitez pas à nous contacter pour présenter les vôtres !

Aujourd'hui nous vous présentons l'entreprise Y'Vidéo implantée à Maule.



Le drone a révolutionné la pratique des images aériennes. La miniaturisation aidant, on arrive aujourd'hui à réaliser des images en haute définition (HD) et très haute définition (4K), de qualité exceptionnelle, avec des appareils légers, maniables et donc très performants. Les images par drone sont parmi les plus vues et partagées sur les réseaux sociaux. Elles interpellent immédiatement par leur élégance, leur esthétique, leur originalité.

Survoler un site d'exploitation, un monument historique, un chantier, des quartiers entiers, des zones naturelles voire même faire des prises de vue à l'intérieur d'une église, d'un entrepôt... Tout cela est devenu possible à moindre coût. Aujourd'hui les drones sont utilisés pour vérifier des parcelles dans les zones agricoles, inspecter économiquement, rapidement et précisément des infrastructures difficilement accessibles comme des lignes SNCF ou aériennes à haute tension, des toitures, des clochers, faire des levés topographiques en vue par exemple du déploiement de la fibre optique... Bref, les applications sont innombrables.

Les missions pour les particuliers se développent également : un mariage, un anniversaire, une grande fête en extérieur... Ces événements méritent d'être mis en valeur d'une manière particulièrement originale.

Allant dans le sens de cette démocratisation les réglementations ont été simplifiées récemment, y compris au niveau des préfectures pour les demandes de survol dans les zones dites «peuplées». Alors qu'il fallait de 4 à 6 semaines pour avoir une réponse des services administratifs, les réponses arrivent souvent en moins d'une semaine.

Mais attention, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, le pilotage d'un drone demande une réelle expertise et reste sévèrement encadré :

- Tout survol en zone peuplée doit être soumis à autorisation préfectorale.
- Le drone et le télépilote doivent être référencés auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile.
- En zone peuplée, la distance maximum du drone par rapport au télépilote est de 100 mètres et l'altitude maximum est de 150 m
- Le survol direct de personnes ou d'animaux est interdit dans un rayon de 30 mètres au niveau du sol. L'établissement d'un périmètre de sécurité au sol est alors obligatoire.

Pour plus d'informations : Y'Vidéos, des images au sol et par drone.

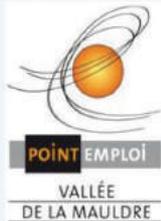
Yvonick Neumager  
06 87 02 40 64  
yn@yvideos.fr  
www.yvideos.fr



**Olivier LEPRETRE**  
Conseiller municipal,  
délégué au numérique et  
à l'emploi



### Recherches de compétences



Retrouvez nous  
Sur internet :

<http://adevm.org>

sur Facebook  
**Mauldre Emploi Adevm**

Sur Twitter  
**@adevm\_asso**

**Fermerture  
du 12 au 29 août 2016**

*Lisez les détails et beaucoup d'autres recherches sur notre site internet*

#### Technicien d'exploitation télécom

Le technicien assure la supervision et l'exploitation des réseaux de transmission satellitaire de la Business Unit Télécom France de notre client. Il est l'interface direct des clients de la Business Unit. Il est le garant de la qualité de service rendus par la Business Unit.

#### Dessinateurs Microstation expérimentés

dessin de génie civil, charpentes métalliques, équipements, tuyauteries principales, supports des lignes de grand diamètre

#### Auxiliaires de vie

Missions : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, toilettes, repas pour les mois de juillet et août en semaine ou du vendredi au dimanche

#### Encadrants

la sécurité, le temps de repas des enfants des écoles élémentaires  
Horaires en coupure ; 4 jours/hebdo de 11H50 à 13H55

### Offres de compétences

Contactez nous :

Par mail  
[point-emploi@adevm.org](mailto:point-emploi@adevm.org)

par téléphone  
**01.30.90.86.25**

Dans nos locaux  
**Place de la Mairie  
78580 Maule**

Les après midi,  
sur rendez vous  
01.30.90.86.25

*Responsable d'entreprise, rencontrez ces candidats !*

#### Nous sommes étudiants, sympathiques et motivés

Nous cherchons des travaux et jobs d'été !

#### Je suis Développeur informatique, je recherche un stage

HTML, XHTML, CSS, Javascript, PHP

#### Je suis un Attaché Commercial expérimenté

Participation à la conception des collections de meubles, Gestion du stock et des commandes fournisseurs et clients. Encadrement d'équipes, organisation de la logistique, élaboration des tournées de livraison

#### Je suis une Commerciale expérimentée

Développement d'un portefeuille de clients de 0 à 1 M€, organisation Salons, Licence Droit, bilingue anglais-espagnol

#### Je suis Diplômé en mécatronique et électrotechnique

Conception et réalisation systèmes automatisés, composants mécaniques, cartes électroniques. Connaissances Catia V5, Solidwords, MATLAB

#### Je suis Directeur de magasin

Nombreuses années d'expérience  
Management des équipes, Écoute des besoins clients, Conseil clientèle (particuliers et professionnels)  
Développement et fidélisation du portefeuille clients, Gestion des stocks

*Si vous souhaitez*

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

*contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches*

## CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Le cinéma fermera ses portes le mardi 26 Juillet vers 22h30, après la séance de « Florence Foster Jenkins », l'histoire vraie de cette femme étonnante qui a inspiré le personnage de « Marguerite ».

Il les rouvrira le mercredi 17 août à 14h, pour une séance de « L'âge de glace, les lois de l'univers », l'histoire absolument authentique d'un écureuil catapulté dans l'espace à la poursuite de sa précieuse noisette.

En attendant, 4 séances par jour et des films pour les petits, pour les grands, et pour tous les autres !

Consultez le programme !

Sur le site Internet : <http://www.cinema-les2scenes.com/> et sur le site CCGM : [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)

Cinéma Les 2 Scènes - Place Henri Dunant - 78580 Maule

**Éric MONSEIGNY**

Assistant-directeur du cinéma «Les 2 Scènes»



Cinéma intercommunal  
«Les 2 Scènes»  
Place Henri Dunant  
78580 Maule  
01.34.75.08.98  
Email : [cinema@maule.fr](mailto:cinema@maule.fr)



# INFORMATIONS PRATIQUES

## VOTRE MAIRIE



### Ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

### Les services de la mairie

Affaires générales ☎ 01.30.90.49.18

Urbanisme ☎ 01.30.90.49.09

Scolaire ☎ 01.30.90.49.11

Guichet unique ☎ 01.30.90.49.03

Communication ☎ 01.30.90.49.12

Services Techniques ☎ 01.30.90.49.06

☎ 01.30.90.41.64

### C.C.A.S

#### (Centre communal d'action sociale)

#### Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

(01.30.90.49.13 Fax : 01.30.90.78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

### CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la

Maison Pierre PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

### PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

### Adjoints de permanence (sur RDV) de 9h à 12h30 :

**Samedi 2 juillet**

**Samedi 9 juillet**

**Samedi 16 juillet**

**Samedi 23 et 30 juillet**

**Samedi 6 août**

**Samedi 13 août**

**Samedi 20 août**

**Samedi 27 août**

**Mme BIGAY**

**M CHOLET**

**Mme QUINET**

**M CAMARD**

**Mme KARM**

**Mme AHSSISSI**

**M SEQUIER**

**Mme BIGAY**

## HORAIRE DES MESSES

JUILLET	Samedi, 18h30	Dimanche 10h30
2 et 3	Montainville	Maule
9 et 10	Aulnay/Mauldre	Cresprières
16 et 17 Pascale	Bazemont	Beynes
23 et 24	Feucherolles	Les Alluets le Roi
30 et 31	Davron	Mareil sur Mauldre
AOÛT	Samedi, 18h30	Dimanche 10h30
6 et 7	Thiverval	Maule
13 et 14	Aulnay/Mauldre	Cresprières
Lundi 15 ASSOMPTION	10H30 Mareil sur Mauldre 9h Maule : CP	
20 et 21	Davron	Beynes
27 et 28	Montainville	Les Alluets le Roi

## OUVERTURE BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture du bureau de MAULE

du 01/08/2016 AU 27/08/2016

du lundi au samedi 9h à 12h (uniquement le matin)

## OUVERTURE DU FRANPRIX

### Réouverture du FRANPRIX le samedi 2 juillet

du lundi au vendredi : 8h à 13h et de 14h30 à 20h

Samedi : 8h30 à 20h

Dimanche : 9h à 13h

☎ 01 30 90 67 75

## NOUVEAU SALON DE COIFFURE

### Forfaits coiffure

Pour elle :

Shampooing, Brushing 19€

Shampooing, Coupe, Brushing 26€

Shampooing, Couleur, Coupe, Brushing 51€

Shampooing, Balayage, Coupe, Brushing 61€

Rituel KERASTASE 8€

Pour lui : 18€

Les Horaires : Lundi 14H/18H30 - Mardi Fermé - Mercredi

9H30/18H30 - Jeudi 9H30/18H30 - Vendredi 9H30/18H30

Samedi 9H/18H

Page Facebook : LM. Le Salon

Adresse : 39 bis Bd Paul Barre - 78580 Maule

☎ 07.68.91.63.27





# FÊTE NATIONALE

# 13 Juillet



19h00 Bal

21h45

Retraite aux flambeaux

23h00 Feu d'artifice

23h30 Bal

Salle des Fêtes  
Place Henri Dunant  
78580 MAULE

Renseignements service communication  
01 30 90 49 12 / 49 17



Ville de  
Maule